

**Space →** Déduction pour aléas, détermination des prix en interprofession, minimum retraite, Le Premier Ministre est venu au Space de Rennes avec une série de mesures concrètes.

Angou Agricole

12 Sept 2007

# François Fillon plaide pour une « politique de responsabilisation »

Le Premier Ministre François Fillon, pour son inauguration du salon de l'élevage Space. Le 9 septembre, s'est fait le défenseur d'une « politique de responsabilisation » de l'agriculture. Il a plaidé pour « l'engagement de toutes les filières dans l'organisation de la prévention et de la gestion des risques ». Concédant que « c'était mal parti avec ce qui se passe dans le lait », il a pris la défense de l'interprofession où « doit se décider l'avenir de la filière ». Sa commande au groupe de travail mis en place par Michel Barnier, Christine Lagarde et Luc Chatel est claire : « concevoir des accords interprofessionnels propres à fixer les modalités de détermination des prix payés au producteur ».

H. Garnier/Réussir



Le Premier Ministre François Fillon inaugure la 22<sup>e</sup> édition du Space à Rennes en présence de son ministre de l'Agriculture, Michel Barnier et de Jean-Michel Lemétayer, président de la FNSEA et du Space.

## publique »

Une note positive, que n'a pas manqué de saluer le président de la FNSEA Jean-Michel Lemétayer. Selon lui, « le Premier Ministre a souligné l'importance des interprofessions, ce qui est à mes yeux important dans la mesure où je suis un farouche défenseur de ces structures. Toutefois, je n'ai pas compris que leur rôle ait été contesté au moment même où le ministère de l'Agriculture dépose un mémorandum à Bruxelles en leur faveur. J'attends beaucoup du groupe

de travail sur cette question dans lequel nous aurons une démarche participative ».

Pour sortir de « l'éternelle logique d'indemnisation publique », le Premier Ministre souhaite la mise en place dès cette année, « d'une déduction pour aléas qui répondra à une véritable logique d'entreprise ». Dès 2009, « le soutien à l'assurance contre les risques climatiques sera renforcé. Michel Barnier l'a fait inscrire dans le premier pilier de la Pac. C'est une pre-

mière étape qui pourrait permettre d'évoluer un jour vers un dispositif de couverture des risques de l'entreprise ».

a indiqué François Fillon. La création d'un fonds sanitaire est également à l'ordre du jour : « Avec le bilan de santé de la Pac, en 2010, nous allons pouvoir améliorer notre dispositif d'indemnisation ». Enfin, le chef du gouvernement a assuré « engager toutes les filières dans l'organisation de la prévention et de la gestion des risques ».

**D'APRÈS AGRAPRESSE ET INTERTITRES**

## Vrais moyens

Le Premier Ministre a évoqué rapidement le Grenelle de l'environnement et les

biocarburants. Il a assuré que les « principes dégagés » dans le Grenelle seront dotés de « vrais moyens ».

Pour les biocarburants, François Fillon a précisé que « le système d'incitation fiscale devrait se concentrer sur les biocarburants de seconde génération ».

## Minimum retraite

### Des garanties

Au Space, François Fillon s'est engagé à mettre en place un minimum retraite pour tous les non salariés agricoles justifiant de plus de 17 ans et demi d'activité. Ce minimum a été fixé à 633 euros par mois pour les exploitants et leurs veuves et à 506 euros pour les conjoints. Les veuves « obtiendront désormais la réversion de la retraite complémentaire obligatoire acquise à titre gratuit par leur conjoint ».

Ces mesures qui devraient toucher près de 350 000 retraités ont un coût estimé à 190 millions d'euros. Pour Jean-Noël Socheleau, président de la section des aînés FDSEA, « le Premier Ministre répond la formule de longue date par la SNAE (Section nationale des anciens exploitants). Toutes les démarches et interventions que nous avons menées auprès des élus ont porté leurs fruits. De la promesse, on passe aux actes. C'est bien. Mais ces mesures ne sont qu'une première étape. Nous continuerons à nous battre pour obtenir un minimum de 75 % du Smtc et à terme, comme c'est prévu, 85 % ».